

**SEANCE DU 17 MARS 2015**



**DELIBERATION N° 15**

Nombre de  
membres en  
exercice : 29  
Présents : 24  
Votants : 29  
Pour : 29  
Contre : /  
Abstentions : /

L'an deux mil quinze, le dix-sept mars à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ,

Date de convocation : 11 mars 2015

Membres présents : F.GONZALEZ, MA THEBAUD, L. DARRIBEROUGE, G. LASSABE, P.ACEDO, UA DEL-PRADO, A.VALOT, N.DAUGA, JD BONNOME, D.ARMENGAUD, MJ ROQUES, JM BAGNERES-PEDEBOSQ, G. ELGART, J. DOS-SANTOS, S. PUYO, I.OXOBY-PAGNAN, M. LORDON, C. DUFOUR, MJ ESPIAUBE, J.DUBOURDIEU, JP CRESPO, C. MARTIN, P.FAVRAUD, A.MATON

Membres excusés : M.EVENE (pouvoir à F.GONZALEZ), A.LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES PEDEBOSQ), C.ORDONNES (pouvoir à MA THEBAUD), G.MOSCHETTI (pouvoir à P.ACEDO), Ch DAVID (pouvoir à J.DUBOURDIEU)

Secrétaire de séance : J.DOS SANTOS

Monsieur Ulysse André DEL PRADO, Adjoint, expose à l'Assemblée que le Conseil Syndical du Syndicat Intercommunal Txakurrak réuni le 5 février 2015 a décidé de modifier l'article 1 de ses statuts compte-tenu du retrait des Communes d'Ustaritz et de Jatxou.

Il invite le Conseil à valider cette modification.

**Le Conseil Municipal,**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Ulysse André DEL PRADO,

- **Approuve** la modification des statuts du Syndicat Intercommunal Txakurrak suite au retrait des Communes d'Ustaritz et de Jatxou.

*Certifié exécutoire  
compte tenu du  
dépôt à la  
Sous Préfecture de  
Bayonne  
le  
et de sa publication  
le*



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 19/03/2015
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 19/03/2015



Pour extrait certifié conforme

Boucau, le 18 mars 2015

Le Maire,

Francis GONZALEZ